



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 27 mai 2019**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 27 mai 2019 à 15 h 00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, vice-président
Don Monahan, substitut
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

Était absent : M. Eugène Jolicoeur, membre

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Rapport SIMO pour le mois d'avril 2019
- Transferts budgétaires 2019-09 à 2019-12

RÉSOL. : 39-05-2019 (Ouverture)

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 40-05-2019 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 avril 2019;
4. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

6. Renouvellement du contrat (2^{ième} renouvellement) pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration (RAETM-2017-001);
7. Adoption de soumission RAETM-2019-002 - Vidange des boues de la station d'épuration;
8. Autorisation de signature de l'entente de fourniture de services administratifs entre la RAIM et la RAETM;
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 161-04-2019 – Approbation du règlement numéro 116-2 de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant additionnel de 400 000 \$;
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 41-05-2019 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 avril 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 avril 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 42-05-2019 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 545,86 \$ et de 146 200,45 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 43-05-2019 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019 au montant de 101 523,09 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 44-05-2019 (Renouvellement du contrat (2^{ième} renouvellement) pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration (RAETM-2017-001))

ATTENDU la résolution numéro 74-06-2017, adoptée le 27 juin 2017, acceptant la soumission de la firme Bisson Conteneurs pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration pour un contrat d'un (1) an au montant de 19 017,44 \$ taxes incluses avec trois (3) options de renouvellement (RAETM-2017-001);

ATTENDU QUE la soumission RAETM-2017-001 couvrait la période d'une année à compter du 27 juin 2017;

ATTENDU QUE la soumission RAETM-2017-001 a été renouvelée pour une première année (résolution 48-05-2018);

ATTENDU QUE la RAETM est satisfaite de la prestation du fournisseur;

ATTENDU QUE le nom de l'entrepreneur Bisson Conteneurs n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 27 mai 2019;

ATTENDU QUE l'article 2 des clauses administratives particulière permet de se prévaloir de la clause de prolongation pour une deuxième année supplémentaire, et ce, pour une somme de 19 586,37 \$ taxes incluses, soit la valeur du contrat original précédent plus l'IPC pour la région de Montréal;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte pour un deuxième renouvellement d'un (1) an à compter du 27 juin 2019, la soumission pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration avec la firme Bisson Conteneurs pour un montant de 17 035,33 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**RÉSOL. : 45-05-2019 (Adoption de soumission RAETM-2019-002 -
Vidange des boues de la station d'épuration)**

ATTENDU QUE la RAETM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2019-002 pour les services de vidange des boues de la station d'épuration;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 20 mars 2019;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 14 mai 2019 soit :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes taxes incluses	Prix corrigé	
9187-7753 Québec inc. (CGEI)	284 379,73 \$		Non-conforme
Excent Environnement inc.	346 649,63 \$		Conforme
Revolution Environnemental Solutions LP (Terrapure)	433 938,64 \$		Conforme
Simtech Environnement inc. (Campor environnement inc.)	491 370,96 \$	491 374,41 \$	Conforme
Clean Harbors Quebec inc.	567 137,35 \$		Conforme

ATTENDU QUE la soumission de la société Excent environnement inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport préparé le 23 mai 2019 par M. Frédéric Ebacher, ingénieur de la Firme EnviroServices inc.;

ATTENDU également le rapport daté du 23 mai 2019 de Mme Nathalie Savard, chef du service de l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est de 316 181,25 \$ (taxes incluses);

ATTENDU la vérification juridique du 16 mai 2019;

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise Excent Environnement inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 27 mai 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard

APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la société Excent Environnement inc. datée du 12 avril 2019, pour les services de vidange des boues de la station d'épuration pour un montant de 301 500 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense soit financée par la réserve pour l'entretien et/ou la vidange des boues des étangs d'épuration créée par le règlement 120.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**RÉSOL. : 46-05-2019 (Autorisation de signature de l'entente de
fourniture de services administratifs entre la RAIM et la RAETM)**

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins rend depuis quelques années des services de support administratif à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;

ATTENDU QU'il est opportun de décrire les services administratifs qui sont rendus à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche lesquels sont prévus ci-dessous :

- Support Administration, finance et approvisionnement
- Support Génie et projets spéciaux

ATTENDU QUE pour l'ensemble des services reçus de la RAIM, la RAETM versera un montant annuel de 55 000 \$ payable en douze (12) versements égaux le premier jour de chaque mois, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019;

ATTENDU QU'à compter du 1^{er} janvier 2020 et, à tous les ans, ce montant sera indexé au moins élevé du taux de deux et demi pour cent (2.5 %) ou au taux de l'I.P.C. pour la région de Montréal, du mois de janvier de l'année précédente au 1^{er} janvier de l'année courante;

ATTENDU QUE la présente entente est d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2023. Elle se renouvelle automatiquement pour la même durée, à moins que l'une ou l'autre des parties donne avis de son non-renouvellement, au moins six (6) mois avant son échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM autorise la signature d'une entente avec la RAIM concernant la fourniture de services administratifs.

Copie de ladite entente est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le conseil d'administration autorise le président et la secrétaire-trésorière de la RAETM à signer tous les documents relatifs à l'entente avec la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins;

En l'absence du président de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, le vice-président est autorisé à signer ces documents.

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche que l'assistante de la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 47-05-2019 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tels que présentées.

ADOPTÉ

Période de questions

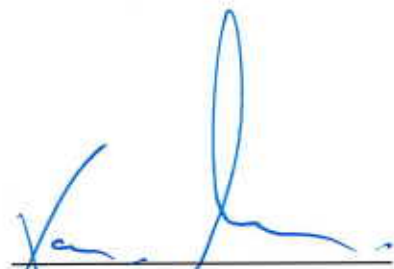
M. Sébastien Girard de la firme CGEI – Soumissionnaire non-conforme pour l'appel d'offres RAETM-2019-002 - Services de vidange des boues de la station d'épuration. Questions sur l'attribution du contrat.

RÉSOL. : 48-05-2019 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ



Président



Assistante secrétaire-trésorière